



AMCL

AERO MODEL CLUB DE LOGNES
Association régie par la loi de 1901
Association agréée par le ministère de la jeunesse et
des sports
www.amcl.fr

Section remorquage de l'AMCL Année 2012



Cher adhérent de l'AMCL,

Vous, qui êtes passionnés de planeur, ou simplement attiré par une activité qui se pratique en groupe dans la joie et la bonne humeur, qui vous oblige à livrer un combat aussi motivant que difficile contre l'attraction terrestre à chaque vol, sachez que la section remorquage est heureuse de vous accueillir parmi ses membres.

Pour mettre en l'air vos planeurs, la section dispose de deux remorqueurs :

- Un Altitude, motorisé par un Moki 35cc (méthanol).
- Un Bidule, motorisé en électrique.

Comme vous le savez, ces matériels nécessitent un entretien (carburant, hélices, batteries, etc ...) qui ne peut être financé que par vos souscriptions à cette caisse remorquage.

Cette année, une formule pour tous comprenant :

- Remorquage avec avion thermique (l'Altitude, ainsi que les remorqueurs personnels des bénévoles).
 - Uniquement les jours où le vol en thermique est autorisé, le plus souvent le samedi, mais également le lundi et d'autres jours dans la semaine, si les modélistes le souhaitent
- Remorquage avec avion électrique (le Bidule, ainsi que les remorqueurs personnels des bénévoles).
 - En général, tous les jours où le thermique n'est pas possible (les dimanches et jours fériés principalement) mais cela peut être n'importe quel jour.
- Montant de la cotisation : **20 euros**.

Votre cotisation est à régler à notre trésorier,
Alain Caron (acaronalain@wanadoo.fr)
30, rue mère Marie Pia
91480 Quincy-sous-Sénart.
Chèque à l'ordre de l'AMCL.